

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration

Date : 28/11/2021

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 2

Date de transmission de la convocation aux membres : 15/11/2021

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Philippe PALISSE

Secrétaire de séance : Emilie RUFFIN

Quorum :

Nombre de présents : 19

Ordre du jour

II Vie budgétaire et financière

1. Tarifs 2022
2. Budget 2022
3. Prélèvement sur fonds de roulement
4. Contrats et conventions
5. Règlement de la DP

- Annexes (nombre-titre) : 4

*** Tableau des tarifs 2022**

*** Document GFC Budget**

*** Règlement du SRH – Année 2022**

- Motions (nombre – titre)

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom – Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom – Prénom	P[☐]	A(*)	E[☐]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Philippe PALISSE	P					
	Gestionnaire	RUFFIN Emilie	P					
	C.P.E.	FAVRELIERE Céline	P					
	D.D.F.P.T	ALCALA Dominique			E			
ELUS LOCAUX	Collectivité de Rattachement	M. TROUSSELLE Yves Mme DESROSES Karine	P		E			
	Commune siège	Mme FARINEAU Corine M. SIMONET Didier		A A				
PERSONNALITE QUALIFIEE								
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel D'enseignement	FORTAIN Laurent	P					
		FRISON Muriel		A		SZEPERTYSKI Andréa	P	
		GABAUD Anne	P					
		NASCIMENTO Emmanuel	P					
		PAMELARD Laurent	P					
		PARTHENAY Éric	P					
		TRICOIRE Philippe	P					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	HAMIDI Nadéra	P					
		COLLET Pascal		A				
PARENT D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	M. RIVEREAU Mickaël			E			
		Mme MINIER Aurélie			E			
		M. RELOT Fabrice			E			
		Mme ALLEMANDOU Catherine	P					
		M. CHEMIN Emmanuel	P					
	Elèves	PILLAULT Florian		A		MOINARD Théo	P	
		DUVAL Thomas		A		NAU Sacha	P	
		DECHEZELLE Loïs		A				
		KEITA Filly		A				
		DESROCHES Joris		A				

[☐] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration
LP Le Verger – CHÂTELLERAULT
Séance du 16/11/2020

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 26/11/2021 sur convocation à ses membres le 15/11/2021. 16 de ses membres sont présents à l'ouverture de la séance. Le quorum est atteint. Le secrétariat est assuré par Mme Ruffin.

- 17 h 45, ouverture de la séance :

- M.PALISSE fait voter le PV de la dernière séance.

-PV de la séance du 08 octobre 2020

Votants : 16

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

I. Vie budgétaire et financière

1. Tarifs 2022

- Tarif de la demi-pension et de l'internat :

La Région continue de maintenir les tarifs pour les commensaux et les élèves au ticket. Hausse de 3 % pour les forfaits de demi-pension. Ainsi les nouveaux tarifs sont les suivants :

DP 4 Jours : 525 €

DP 5 jours : 487 €

Internat : 1336 €

Tableau complet des tarifs : annexe 1

Votants : 16

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

- Tarifs divers

- Carte TurboSelf : 6 €

- Carnet de correspondance : 3€

- Livre perdu ou endommagé : 8€

- Location de la salle de réunion : 16 € par ½ journée

- Logement de fonction : 16 €/ nuit

Votants : 16

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

2. Budget 2022

Mme RUFFIN présente le budget 2022 (cf. doc joint – Annexe 2).

La dotation globale de fonctionnement est identique à celle de 2021, soit 115 081 €.

Le budget est en déséquilibre et donc impose un prélèvement sur fonds de roulement de 25 053.15 €. La situation financière de l'établissement le lui permet.

De plus plusieurs lignes budgétaires ont été maintenues, avec des crédits en baisse.

La collecte de la TA pour 2021 a été correcte pour l'établissement pour l'année 2021, cependant les crédits disponibles sont limités.

Votants : 16

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

3. Contrats et conventions

- Délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés.

Le chef d'établissement demande au CA une délégation pour les contrats sur une année civile.

Votants : 16

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

- Convention télépaiement avec la DDFIP

Votants : 16

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

4. Règlement de la ½ pension

Pour l'année 2022, règlement de la demi-pension (cf. annexe 3)

Votants : 16

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Fin du CA 19h10

Le secrétaire de séance
Mme RUFFIN



Le chef d'établissement
M. PALISSE



PROPOSITIONS DE TARIFS DU SAH POUR L'ANNEE 2022

Catégories de tarifs		Rappel des tarifs 2021	Proposition des tarifs 2022
Demi-Pension	Forfait 5 jours	510,00 €	525,00 €
	Forfait 4 jours	473,00 €	487,00 €
	Ticket (externe)	4,20 €	4,20 €
	Elève PAPS	3,10 €	3,10 €
Pension	Interne hébergé	1298,00 €	1336,00 €
Commensaux	Personnel Région	3,30 €	3,30 €
	Personnel IM < 394	3,40 €	3,40 €
	Personnel 394 ≤ IM ≤ 490	4,40 €	4,40 €
	Personnel IM > 490	5,40 €	5,40 €
	Hôtes de passage (Education nationale)	5,40 €	5,40 €
	Hôtes de passage (Hors Education nationale)	7,63 €	7,63 €
	Hôtes de passage (Prestations spécifiques)	15,00 €	15,00 €

IM* : indice majoré

	Tarif remise d'ordre	Janvier – mars 2022	Avril – mai 2022	Septembre – décembre 2022	Total
DP 5 jours 180 jours	2,91 €	60 jours	45 jours	75 jours	525,00 €
		175,00 €	131,20 €	218,80 €	
DP 4 jours 144 jours	3,38 €	48 jours	36 jours	60 jours	487,00 €
		162,40 €	121,80 €	202,80 €	
Internat 180 jours	7,42 €	60 jours	45 jours	75 jours	1336,00 €
		445,30 €	334,00 €	556,70 €	

Académie :
POITIERS

Exercice : 2022

MINISTRE : EDUCATION NATIONALE

REGION :
NOUVELLE-AQUITAINE

Etablissement : 0861113T
LYCEE PROFESSIONNEL LE VERGER
14 RUE JEAN PIDOUX

86100 CHATELLERAULT
Téléphone : 0549218866

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

Présenté par

M. PALISSE, chef d'établissement

Annexe 2 .

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	62 826.52	62 826.52	0.00
Vie de l'élève	15 764.07	15 764.07	0.00
Administration et logistique	170 055.72	141 595.08	-28 460.64
Total services généraux (1)	248 646.31	220 185.67	-28 460.64
Restauration et hébergement	42 839.00	42 839.00	0.00
Bourses nationales	50 000.00	50 000.00	0.00
Total services spéciaux (2)	92 839.00	92 839.00	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	341 485.31	313 024.67	-28 460.64
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	3 000.00	0.00	-3 000.00

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
Activité pédagogique	62 826.52	62 826.52		62 826.52	62 826.52	
Vie de l'élève	15 764.07	15 764.07		15 764.07	15 764.07	
Administration et logistique	170 055.72	170 055.72		141 595.08	141 595.08	
Total services généraux (1)	248 646.31	248 646.31		220 185.67	220 185.67	
Restauration et hébergement	42 839.00	42 839.00		42 839.00	42 839.00	
Bourses nationales	50 000.00	50 000.00		50 000.00	50 000.00	
Total services spéciaux (2)	92 839.00	92 839.00		92 839.00	92 839.00	

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES					
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES			RECETTES	
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	341 485.31	341 485.31		313 024.67	313 024.67

Résultat prévisionnel	-28 460.64	-28 460.64
CAF ou IAF	-22 053.15	-22 053.15

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL		
Opérations en capital	3 000.00	0.00
Total dépenses et recettes inscrites au budget	344 485.31	313 024.67

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	341 485.31	313 024.67
	Résultat prévisionnel	-28 460.64

Tableau prévisionnel de financement	
	Ressources
Opérations d'investissement	3 000.00
IAF	22 053.15
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00
Total	25 053.15

Montant du fonds de roulement		
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé
148 989.10	83 811.50	25 053.15
		FDR estimé
		40 124.45

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

PREVISIONS BUDGETAIRES									
Etat des origines de financement									
	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes			Vote du Conseil d'Administration		
	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'année N-1	Vote du Conseil d'Administration	Rappel des recettes admises au budget initial de l'année N-1	Total	Etat	Région, Dépt, Gmpt communes et Autres Coll	Ressources propres	Autres	
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Activité pédagogique	72 591.25	62 826.52	70 291.25	62 826.52	16 322.86	23 300.00	0.00	23 203.66	
Vie de l'élève	14 694.07	15 764.07	14 694.07	15 764.07	9 804.07	5 960.00	0.00	0.00	
Administration et logistique	181 907.36	170 055.72	131 042.79	141 595.08	0.00	94 584.61	47 010.47	0.00	
Total services généraux (1)	269 192.68	248 646.31	216 026.11	220 185.67	26 126.93	123 844.61	47 010.47	23 203.66	
Restauration et hébergement	51 791.00	42 839.00	51 791.00	42 839.00	0.00	2 000.00	40 839.00	0.00	
Bourses nationales	50 000.00	50 000.00	50 000.00	50 000.00	50 000.00	0.00	0.00	0.00	
Total services spéciaux (2)	101 791.00	92 839.00	101 791.00	92 839.00	50 000.00	2 000.00	40 839.00	0.00	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	370 983.68	341 485.31	317 819.11	313 024.67	76 126.93	125 844.61	87 849.47	23 203.66	
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL									
Opérations en capital	5 000.00	3 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
TOTAL GENERAL	375 983.68	344 485.31	317 819.11	313 024.67	76 126.93	125 844.61	87 849.47	23 203.66	

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**
SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes							
Domaine	Activité	Libellé	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Domaine	Activité	Compte	Imputation	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
ENSGEN		ENS. GENERAL	28 900.00	21 300.00	DGF			DOTATION FONCTIONNEMENT	26 600.00	19 800.00
	0ABONNT	ABONNEMENT	1 500.00	1 500.00	DGF		7442	Subventions Région	26 600.00	19 800.00
	0CDI	CDI	1 500.00	1 500.00	ENSGEN			ENS. GENERAL		1 500.00
	0COPIE	COUT COPIES	2 000.00	2 000.00			7442	Subventions Région		1 500.00
	0CULTURE	CULTURE / INTERVENANTS EXT ...	3 000.00	2 000.00	ENSPRO			ENS. PROFESSIONNEL	25 032.48	23 203.66
	0DIVERS	DIVERS	1 000.00	400.00			7481	Prod.vers.lib. exon. taxe app.	25 032.48	23 203.66
	0DWPEDA	MATERIELS DIVERS PEDAGOGIQUES	4 500.00	4 500.00	PJTJUL			PROJETS CULTURELS	6 148.93	6 629.83
	0LOCATION	LOCATIONS DIVERSES	300.00	300.00			13ADPPE	Subventions minis.educ.nat.	4 148.93	4 629.83
	0LOCIMPRI	LOCATION IMPRIMANTE PEDAGOGIE	1 400.00	1 400.00			7442	Subventions Région	2 000.00	2 000.00
	0LOPHOTO	LOCATION PHOTOCOPIEUR	2 200.00	2 200.00	REPRO			DROIT DE REPROGRAPHIE	215.00	250.00
	0MATINFO	MATERIEL INFORMATIQUE	4 000.00	2 000.00			7411	Subventions minis.educ.nat.	215.00	250.00
	0SORTIES	SORTIES SCOLAIRES	6 000.00	2 000.00	STAGES			STAGES EN ENTREPRISES	12 294.84	11 443.03
	0TRANSP	TRANSPORTS ELEVES PISCINE	1 500.00	1 500.00			7481	Prod.vers.lib. exon. taxe app.	589.49	
	2EPS	TRANSPORT EPS		1 500.00			7411	Subventions minis.educ.nat.	11 705.35	11 443.03
ENSPRO		ENS. PROFESSIONNEL	25 032.48	23 203.66						
	0ABONNT	ABONNEMENT	250.00	200.00						
	0CONTRAT	CONTRATS	2 000.00	1 000.00						
	0DIVERS	DIVERS	2 400.00	2 000.00						
	0MATPEDA	MATERIELS PEDAGOGIQUES	20 382.48	20 003.66						
PJTJUL		PROJETS CULTURELS	6 148.93	6 629.83						
	13ADPPE	PROJET D'ETABLISSEMENT	4 148.93	4 629.83						
	2PAPS	PROJET PAPS MLDS	2 000.00	2 000.00						
REPRO		DROIT DE REPROGRAPHIE	215.00	250.00						

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes			Vote du Conseil d'Administration	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Imputation	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration			
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé		
	13REP	Droits de reprographie					250,00	
STAGES		STAGES EN ENTREPRISES					11 443,03	
	0TAXEAPP	TAXE APPRENTISSAGE					589,49	
	13STAELV	STAGE - REMB ELEVE					10 043,03	
	13STAHEB	STAGE - HEBERGEMENT					1 000,00	
	13STAPROF	STAGE - REMB PROF					400,00	
Total du service			Total du service				70 281,25	62 826,52
			Crédits votés par le C-A				62 826,52	62 826,52
			Recettes votées par le C-A				70 281,25	62 826,52

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE****SERVICE GENERAL - VE : Vie de l'élève**

Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes			
Imputation		Imputation			
Domaine	Activité	Libellé	Vote du Conseil d'Administration	Vote du Conseil d'Administration	Vote du Conseil d'Administration
FDS					
		FONDS SOCIAUX	13 977,31	DGF	DOTATION FONCTIONNEMENT
	16FS-	Fonds social lycéen et collégien	4 600,00	0DGF	Subventions Région
	16FSC	Fonds social des cantines	4 417,31	FDS	FONDS SOCIAUX
	2FSRDP	FONDS SOCIAL REGIONAL DP	2 500,00	16FS-	Subventions minis.educ.nat.
	2FSRSCOL	FONDS SOCIAUX REGION SCOLARITE	2 460,00	16FSC	Subventions minis.educ.nat.
PJTUIL		PROJETS CULTURELS	1 010,00	2FSRDP	Subventions Région
	16ADEADOS	ADOSEN	50,00	2FSRSCOL	Subventions Région
	16ADEPREV	PREVENTION ALCOOL	960,00		PROJETS CULTURELS
VIELYC		VIE LYCEENNE	1 786,76	PJTUIL	Subventions minis.educ.nat.
	0CVL	CVL	1 000,00	VIELYC	VIE LYCEENNE
	16ADEDEPL	VIE LYCEENNE DEPLACEMENT	150,00		Subventions minis.educ.nat.
	16ADEDIVE	VIE LYCEENNE DIVERS	536,76	16FVL	Subventions minis.educ.nat.
	16FVL	Fonds de vie lycéenne	100,00		
		Total du service	14 694,07		Total du service
			15 764,07		Recettes votées par le C.A.
			15 764,07		Recettes votées par le C.A.

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - ALO : Administration et logistique

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes							
Imputation			Imputation							
Domaine	Activité	Libellés	Rappel des crédits ouverts au budget Initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Domaine	Activité	Compte	Libellés	Rappel des recettes admises au budget Initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
ADMIN		ADMINISTRATION	35 320,00	21 520,00		2TXPR	7442	Subventions Région		303,61
	0ABONNT	ABONNEMENT	220,00	220,00				DOTATION FONCTIONNEMENT	87 481,00	94 281,00
	0AFFRANCH	AFFRANCHISSEMENTS	4 000,00	4 000,00		0DGF	7442	Subventions Région	87 481,00	94 281,00
	0ASSUR	ASSURANCE	1 100,00	1 100,00				LOCATIONS DIVERSES	10 100,00	6 160,00
	0CARBU	CARBURANTS	1 500,00	1 000,00				Locations diverses	9 600,00	5 800,00
	0COMMUN	COMMUNICATION	5 000,00	2 000,00				Autres produits activ.annexes	500,00	360,00
	0COPIE	COUT COPIES	1 500,00	1 500,00				MAINTENANCE	303,61	
	0DEPLADIV	DEPLACEMENT DIVERS	200,00	200,00		2TXPR	7442	Subventions Région	303,61	
	0DIVERS	DIVERS	1 600,00	600,00				Opérations spécifiques	28 730,68	37 724,62
	0FOURN	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 000,00	2 000,00		0NEUT	777	Quote.pt.sub.inv.cpte.resultat	28 730,68	37 724,62
	0FRUITS	DISTRIBUTION FRUITS						REVERSEMENTS	4 427,50	3 125,85
	0HALL	HALL	7 000,00	700,00				Contrib. Entre services étab.	4 427,50	3 125,85
	0INFIRM	INFIRMERIE	700,00	700,00						
	0LOCPHOTO	LOCATION PHOTOCOPIEUR	2 000,00	2 000,00						
	0LOGICIEL	LOGICIEL ADM	2 000,00	2 000,00						
	0RECEPT	RECEPTION	3 500,00	1 500,00						
	0TELEPH	TELEPHONE	2 000,00	2 000,00						
MAINT		MAINTENANCE	37 803,61	29 803,61						
	0CONTRAT	CONTRATS	18 000,00	18 000,00						
	0MAINTDIV	MAINTENANCE DIVERS	8 000,00	4 000,00						
	0MATERIEL	MATERIELS - PETITES FOURNITURES	8 000,00	4 000,00						
	0PRODENT	PRODUIT D'ENTRETIEN	3 000,00	3 000,00						
	0VETEMENT	VETEMENT DE TRAVAIL	500,00	500,00						

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - ALO : Administration et logistique

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes						
Domaine	Activité	Libellé	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	
					Domaine	Activité	Compte	Libellé	
	2TXPR	TRAVAUX PROPRIETAIRE	303.61	303.61					
OP-SPE		Opérations spécifiques	34 083.75	44 132.11					
	0AMOR	Amortissement	34 083.75	44 132.11					
REST		RESTAURATION	700.00	600.00					
	0HEBERG	HEBERGEMENT	100.00						
	0LASAT	LABORATOIRE LASAT	600.00	600.00					
VIAB		VIABILISATION	74 000.00	74 000.00					
	0EAU	EAU	4 000.00	4 000.00					
	0ELEC	ELECTRICITE	25 000.00	25 000.00					
	0GAZ	GAZ	45 000.00	45 000.00					
		Total du service	181 907.36	170 055.72				Total du service	131 042.79
			Crédits votés par le C.A	170 055.72				Recettes votées par le C.A	141 595.08
									141 595.08

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE
SERVICE SPECIAL - SRH : Restauration et hébergement

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes						
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration		
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé		
FONCT		FONCTIONNEMENT	2 000,00	0COMM	7062	7062	Prod.Restaur.Scol.et héberg	2 970,00	2 349,00
	0ENT	ENTRETIEN-CONTRAT			0ELEVES	7062	Prod.Restaur.Scol.et héberg	146,00	177,00
	2TRANSP	TRANSPORT INTERNES	2 000,00		0FRAISCOL	7062	Prod.Restaur.Scol.et héberg	46 675,00	38 313,00
REVERS		REVERSEMENTS	49 791,00	FONCT			FONCTIONNEMENT	2 000,00	2 000,00
	0BRANLY	LIVRAISON BRANLY	34 160,52		2TRANSP	7442	Subventions Région	2 000,00	2 000,00
	0CINT	Contribution entre services de l'étab.	4 427,50						
	2REV	REVERSEMENT COLLECTIVITE	11 202,98						
Total du service			51 791,00	Total du service				51 791,00	42 839,00
			Crédits votés par le C.A				Recettes votées par le C.A	42 839,00	42 839,00

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE SPECIAL - SBN : Bourses nationales

Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes				
Imputation		Vote du Conseil d'Administration			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé
BOURSE		BOURSES	BOURSE		BOURSES	BOURSES
	0BOURSES	BOURSES DE LYCEE			7411	Subventions minis.educ.nat.
				0BOURSES	7411	Subventions minis.educ.nat.
		Total du service				Total du service
						50 000,00
						50 000,00
						Recettes votées par le C-A
						50 000,00

Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent		Vote du Conseil d'Administration	
	50 000,00		50 000,00
	50 000,00		50 000,00
			50 000,00
			50 000,00
			50 000,00

ORDONNATEUR : M. PALISSE
 COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 1		Constantes de l'établissement pour le fonctionnement de la restauration et de l'internat				
RECETTES	Imputation budgétaire			Charges de fonctionnement / Reversements - Assiette de calcul		
	Domaine	Activité	Compte	Nb Jo.	FARPI	CHARG COMMUNES
Elèves						
DP LE VERGER 4 JOURS		0FRAISCOL	7062	144	22.50%	15.00%
DP LE VERGER 5 JOURS		0FRAISCOL	7062	180	22.50%	15.00%
EXTERNE		0ELEVES	7062	0	22.50%	15.00%
INTERNES		0FRAISCOL	7062	180	22.50%	15.00%
PAPS		0ELEVES	7062	0	22.50%	15.00%
Convivès	Domaine	Activité	Compte	Nb Jo.	FARPI	CHARG COMMUNES
PERS ETAT 394 < IM		0COMM	7062	0	22.50%	15.00%
PERS ETAT IM 394 ET 490		0COMM	7062	0	22.50%	15.00%
PERS ETAT IM SUP 490		0COMM	7062	0	22.50%	15.00%
PERSONNEL REGION		0COMM	7062	0	22.50%	15.00%

AUTRES RECETTES		Imputation budgétaire	
Non affectées au CN	Domaine	Activité	Compte
TRANSPORT INTERNES	FONCT	2TRANSP	7442

DEPENSES		Imputation budgétaire	
	Domaine	Activité	
FARPI	REVERS	2REV	
REVERS BRANLY	REVERS	0BRANLY	
CHARG COMMUNES	REVERS	0CINT	
CHARG COMMUNES	FONCT	0ENT	
TRANSPORT INTERNES	FONCT	2TRANSP	

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 2		Calcul détaillé des recettes et des dépenses						
RECETTES		Montant des charges de fonctionnement et des reversements						
Elèves	Nbre	Tarif	Total	Nb rep	FARPI	CHARG COMMUNES		
DP LE VERGER 4 JOURS	53	487.00	25 811.00	7632	5 807.48	3 871.65		
DP LE VERGER 5 JOURS	6	525.00	3 150.00	1080	708.75	472.50		
EXTERNE	20	4.20	84.00	20	18.90	12.60		
INTERNES	7	1 336.00	9 352.00	1260	2 104.20	1 402.80		
PAPS	30	3.10	93.00	30	20.93	13.95		
		Total	38 490.00	10022	8 660.25	5 773.50		
Convivés	Nbre	Tarif	Total	Nb rep	FARPI	CHARG COMMUNES		
PERS ETAT 394 < IM	100	3.40	340.00	100	76.50	51.00		
PERS ETAT IM 394 ET 490	250	4.40	1 100.00	250	247.50	165.00		
PERS ETAT IM SUP 490	150	5.40	810.00	150	182.25	121.50		
PERSONNEL REGION	30	3.30	99.00	30	22.28	14.85		
		Total	2 349.00	530	528.53	352.35		
		Total général	40 839.00	10552	9 188.78	6 125.85		

Autres recettes non affectées au CN	Montant
TRANSPORT INTERNES	2 000.00
Total général	2 000.00

Total général des prévisions de recettes 42 839.00

Académie :
POTIERS

Exercice : 2022

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Etablissement : 0861113T
LYCEE PROFESSIONNEL LE VERGER
14 RUE JEAN PIDOUX
86100 CHATELLERAULT

Pièce : B4.1.1

Pour les A.C.

Page n° 17

REGION :
NOUVELLE-AQUITAINE

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

DEPENSES	Montant
FARPI	9 188.78
CHARG COMMUNES	6 125.85
REVERS BRANLY	25 524.37
TRANSPORT INTERNES	2 000.00
Total général	42 839.00

Dépenses hors crédit nourriture	42 839.00
Dépenses crédit nourriture	0.00
Coût unitaire moyen restauration/hébergement	4.06

Académie :
POITIERS

Exercice : 2022

MINISTÈRE : EDUCATION NATIONALE

Etablissement : 0861113T
LYCEE PROFESSIONNEL LE VERGER
14 RUE JEAN PIDOUX
86100 CHATELLERAULT

Pièce : B4.1.1

Pour les A.C.

Page n° 18

REGION :
NOUVELLE-AQUITAINE

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 3		Budget du Service Restauration Hébergement			
		Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes	
Domaines	Activités	Montant	Domaines	Activités	Montant
FONCTIONNEMENT	ENTRETIEN-CONTRAT	3 000.00		COMMENSAUX	2 349.00
FONCTIONNEMENT	TRANSPORT INTERNES	2 000.00		FRAIS SCOLAIRES	38 313.00
REVERSEMENTS	Contribution entre services de l'étab.	3 125.85		TICKETS REPAS ELEVES	177.00
REVERSEMENTS	LIVRAISON BRANLY	25 524.37	FONCTIONNEMENT	TRANSPORT INTERNES	2 000.00
REVERSEMENTS	REVERSEMENT COLLECTIVITE	9 188.78			
Crédit nourriture					
Total général		42 839.00	Total général		42 839.00

ORDONNATEUR : M. PALISSE
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MME BALUTAUD

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE
ETAT DES EMPLOIS

Employeur	Fonctions	Catégorie	Effectifs ETP	Masse financière	Observations
EPLÉ	Fonctions Educatives	ASSEDU	2.00	55 051.17	1 ASSEDU à temps complet. 2 ASSEDUS à 50% 2ETP
		Total	2.00	55 051.17	
ETAT	Fonctions Enseignement / Formations	P. CERTIFIES	18.84	1 297 493.34	
	Fonctions Education, Santé, Social	CPE, infirmières ...	1.66	94 464.42	
	Fonctions Encadrement, Administration et Finances	divers	2.10	106 948.12	
	Total	Total	22.60	1 498 905.88	
CT-MET-EPC	Fonctions Restauration & Hébergement	ATTE	5.00	0.00	
		Total	5.00	0.00	
Total			29.60	1 553 957.05	

REGLEMENT 2022 POUR LE SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT LYCEE LE VERGER

Acte LP n° du 25/11/2021

Sous réserve des dispositions des articles suivants concernant les élèves de l'établissement, tout manquement aux règles du SRH peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive dans le respect de la réglementation en vigueur.

I) Mode de paiement et nombre de jours de fonctionnement annuel de la demi-pension :

Forfait

Sur la base de 36 semaines de fonctionnement

A - Un forfait basé sur 4 jours / semaine est appliqué aux lycéens qui ne prennent les repas les mercredis au sein du restaurant scolaire :

Le coût de l'hébergement est forfaitaire.
Il s'agit d'un engagement de la famille.

Le calcul est effectué sur une base annuelle forfaitaire de 144 jours (service de restauration fonctionnant du lundi au vendredi) divisée en trois périodes :

1^{er} trimestre : du 01/01/2022 au 31/03/2022 = 48 jours
2^{ème} trimestre : du 01/04/2022 au 05/07/2022 = 36 jours
3^{ème} trimestre : du 02/09/2022 au 31/12/2022 = 60 jours

CATEGORIES	01 JANVIER AU 31 MARS 2022 : 48 jours	01 AVRIL AU 03 JUILLET 2022 : 36 jours	01 SEPTEMBRE AU 31 DEC 2022 : 60 jours	TARIF ANNUEL 144 jours
DEMI-PENS 4 jours	162.40 €	121.80 €	202.80 €	487.00 €
Remise d'ordre	3.38 €	3.38 €	3.38 €	3.38 €

B- Un forfait basé sur 5 jours /semaine

Le coût de l'hébergement est forfaitaire.
Il s'agit d'un engagement de la famille.

Le calcul est effectué sur une base annuelle forfaitaire de 180 jours (service de restauration fonctionnant du lundi au vendredi) divisée en trois périodes :

1^{er} trimestre : du 01/01/2022 au 31/03/2022 = 60 jours
2^{ème} trimestre : du 01/04/2022 au 05/07/2022 = 45 jours
3^{ème} trimestre : du 02/09/2022 au 31/12/2022 = 75 jours

Soit :

CATEGORIES	01 JANVIER AU 31 MARS 2022 : 60 jours	01 AVRIL AU 03 JUILLET 2022 : 45 jours	02 SEPTEMBRE AU 20 DEC 2022 : 75 jours	TARIF ANNUEL 180 jours
DEMI-PENS 5 jours	175.00 €	131.20 €	218.80 €	525.00 €
INTERNE	445.30 €	334.00 €	556.70 €	1336.00 €
Remise d'ordre DP 5 Internes	2.91 € 7.42 €	2.91 € 7.42 €	2.91 € 7.42 €	2.91 € 7.42 €

Cette répartition sert de base de calcul pour la détermination des remises d'ordre (RO). En cas de modification du calendrier scolaire, le prix unitaire de cette remise d'ordre pourra être révisé.

La présence aux repas est obligatoire pour tous les demi-pensionnaires et les internes. Les absences exceptionnelles ou répétitives doivent être signalées par les familles auprès de la vie scolaire. Elles n'ouvrent pas droit à remise, sauf cas prévus (voir point suivant RO).

III) Régime de l'élève

La famille ou l'élève majeur pourra demander à changer de régime :

- ✓ Demi-pensionnaire
- ✓ Externe
- ✓ Interne (le cas échéant)

L'inscription à la demi-pension et à l'internat vaut pour l'année entière.

A titre exceptionnel, un seul changement de catégorie pourra être autorisé par le chef d'établissement en cours de l'année scolaire. Les demandes de changement de régime doivent être reçues par le chef d'établissement au plus tard au minimum **15 jours avant le début de la nouvelle période**. Tout trimestre commence est dû en totalité.

Compte tenu des modifications éventuelles d'emploi du temps dans les 15 jours suivants la rentrée, les changements de catégorie seront acceptés sans conditions.

Une possibilité sera offerte aux élèves externes de prendre exceptionnellement des repas au tarif du ticket –tarif « externe » dont le prix est fixé par la Région en raison de contraintes liées à l'emploi du temps.

IV) Accessibilité au restaurant scolaire

L'accès au restaurant scolaire se fait en présentant une carte magnétique. Cette dernière est fournie à chaque usager par le lycée. Elle doit être conservée en bon état. En cas de perte ou de détérioration empêchant son bon fonctionnement, son remplacement est facturé au prix voté par le conseil d'administration du lycée.

En application du principe que chaque élève demi-pensionnaire ou interne doit pouvoir accéder au service restauration en cas d'oubli de la carte, celui-ci doit se présenter préalablement à la Gestion afin d'obtenir un ticket provisoire valable pour la journée.

La carte magnétique ne peut être utilisée par un tiers. Toute utilisation par un tiers est considérée comme une fraude qui expose son utilisateur comme son titulaire à des sanctions définies par le règlement intérieur du lycée.

> Gestion des soldes des cartes

Le solde des cartes magnétiques des élèves, étudiants, apprentis, stagiaires ou commensaux ayant quitté définitivement le lycée seront communiqués aux intéressés par courrier ou courriel. Sans communication d'un RIB de leur part dans un délai de 3 mois, les soldes dont le montant est inférieur à 8 euros restent acquis à l'établissement. Pour les montants supérieurs à 8 euros, la règle de la prescription quadriennale s'applique.

V) Les remises d'ordre (RO)

Lorsqu'un élève quitte l'établissement ou en est momentanément absent en cours de période, il peut obtenir une remise sur le montant des frais scolaires dite « remise d'ordre ».

Deux sortes de remboursement sont distinguées :

A- Du fait de l'administration

Remise d'ordre accordée de plein droit :

La remise d'ordre est faite pour le nombre de jours réels d'ouverture du service de restauration ou d'hébergement pendant la durée concernée. Elle est accordée de plein droit à la famille sans qu'il soit nécessaire qu'elle en fasse la demande dans les cas suivants :

- **Fermeture** des services de restauration et /ou des services d'hébergement pour cas de force majeure (épidémie, grève du personnel, etc. ...)
- Pour l'élève participant à une sortie pédagogique ou à un voyage scolaire organisé par l'établissement pendant le temps scolaire, lorsque l'établissement ne prend pas en charge la restauration ou l'hébergement durant tout ou partie de la sortie ou du voyage.
- Stages en entreprises prévus par un référentiel amenant l'élève à prendre son repas en dehors de son établissement
- Décès de l'élève.

$$\text{Mode de calcul RO} = \frac{\text{Forfait annuel x nombre de jours d'absence}}{\text{Nombre de jours de fonctionnement initial}}$$

B- Du fait de la famille ou de l'élève

Toute demande est à adresser au chef d'établissement.

Remise d'ordre accordée sous conditions :

La remise d'ordre est accordée par rapport au nombre de jours réels d'ouverture du service de restauration ou d'hébergement pendant la durée concernée (par exemple exclusion des jours fériés et WE). Elle est accordée à la famille (**sous les réserves indiquées ci-après**) sur la demande expresse accompagnée le cas échéant des pièces justificatives nécessaires, dans les cas suivants :

- Elève changeant d'établissement scolaire en cours de période
- Elève changeant de catégorie en cours de période pour raisons de force majeure dûment justifiées (par exemple : régime alimentaire, changement de domicile familial...)
- Les absences pour exclusion

- Raisons médicales (maladie ou accident): la durée de l'absence est supérieure à **5 jours** consécutifs d'ouverture de l'établissement (sans interruption). La remise d'ordre sera accordée sur présentation par la famille de pièces justificatives. La remise d'ordre est donc calculée à partir du **6^{ème} jour** d'absence du service
- Absences aux repas liées à la pratique des cultes.

La décision est prise par le chef d'établissement qui apprécie les motifs invoqués au vu de la demande et des justificatifs. Par ailleurs, les périodes de congés ne rentrent pas dans le décompte des absences ouvrant droit à remise d'ordre.

Le départ anticipé pour cause d'examen ou d'arrêt des cours est pris en compte dans le calcul du forfait et ne donne pas lieu à remise d'ordre.

Mode de calcul : RO =
$$\frac{\text{Forfait annuel} \times \text{nombre de jours d'absence}}{\text{Nombre de jours de fonctionnement initial}}$$

VI) Modalités de paiement

Le forfait est payable d'avance selon deux modes de paiement :

- Paiement mensuel par prélèvement automatique : les prélèvements pour l'année 2022 s'effectuent aux dates suivantes : 05 janvier, 5 février, 5 mars, 5 avril, 5 mai, 7 juin, 5 juillet, 5 novembre et 6 décembre. (Cf. annexe 1)
- Virement bancaire sur le compte de l'établissement. Cette technique simple est à privilégier. Vous devez simplement vous adresser à votre banque pour lui demander d'effectuer un virement à notre profit avec mention du nom de l'élève et / ou le numéro de la créance (figurant sur la facture). Voici les RIB de l'établissement :

Titulaire du compte : LYCEE LE VERGER
IBAN: FR76 1007 1860 0000 0010 0309 022
BIC: TRPUFRP1

- Par chèque en début de période à l'ordre de l'agent comptable du lycée Edouard Branly

En accord avec l'agent comptable et le gestionnaire de l'établissement, des délais de paiement ou un paiement fractionné, pourront être éventuellement accordés sur demande de la famille.

En cas de défaut de paiement des frais scolaires, le chef d'établissement peut prononcer l'exclusion temporaire ou définitive de l'élève du service d'hébergement.

VII) Aides sociales

Les fonds sociaux Etat et Régionaux mis en place par le ministère de l'Education nationale et la région, font l'objet d'un règlement spécifique laissé à l'initiative de l'établissement, pourront en tant que de besoin venir en allègement des frais de restauration des élèves

Dossier à retirer auprès de l'intendance ou de l'assistante sociale

Dossier à déposer à l'intendance.

CALENDRIER PAIEMENT ECHELONNEMENT DEMI-PENSION OU INTERNAT

**ANNEE SCOLAIRE 2021-2022
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE
LP LE VERGER**

Si vous optez pour le prélèvement joindre un RIB avec le mandat de prélèvement

TRIMESTRE	MONTANT TRIMESTRIEL	DATE DE PAIEMENT	MONTANT		
			DP 4 -	DP 5 -	INTERNE
SEPT/DEC 2021	DP 4 J 197.00 €	05/11/2021	70.00 €	75.00 €	185.00 €
	DP 5J 212.40 €	06/12/2021	70.00 €	75.00 €	185.00 €
	INT 540.80 €	06/01/2022	57.00 €	62.40 €	170.80 €
JANV/MARS 2022	DP 4J 162.40 €	05/02/2022	55.00 €	60.00 €	145.00 €
	DP 5J 175.00 €	05/03/2022	55.00 €	60.00 €	145.00 €
	INT 445.30 €	05/04/2022	52.40 €	55.00 €	155.30 €
AVRIL/JUIN 2022	DP 4J 121.80 €	05/05/2022	40.00 €	45.00 €	110.00 €
	DP 5J 131.20 €	05/06/2022	40.00 €	45.00 €	110.00 €
	INT 334.00 €	06/07/2022	41.80 €	41.20 €	114.00 €

Les tarifs 2022 sont susceptibles d'être modifiés selon tarif décidé par le Conseil Régional en octobre 2021.

NB : Pas de prélèvement pour les élèves boursiers